



## Plan économique du Québec – mars 2017

### **Une vision à long terme du transport collectif et des gestes concrets pour développer la mobilité durable**

**Québec, le 28 mars 2017.** – Le Plan économique du Québec de mars 2017 confirme le choix du gouvernement d'investir dans trois projets majeurs de transport collectif. En outre, il prévoit des initiatives de près de 1,5 milliard de dollars afin d'encourager la mobilité durable par le développement du transport collectif dans toutes les régions du Québec. Enfin, des investissements sont également prévus pour favoriser la croissance du parc de véhicules électriques au Québec.

#### **Un appui confirmé pour trois grands projets de transport collectif**

Le gouvernement concrétise ses engagements en appuyant le développement de trois grands projets dans la métropole et dans la capitale nationale, soit :

- le Réseau électrique métropolitain (REM);
- le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal;
- le service rapide par bus (SRB) Québec-Lévis.

Le Plan économique du Québec prévoit également une aide de 475 millions de dollars sur cinq ans à l'Autorité régionale de transport métropolitain afin de l'aider à assumer ses nouvelles responsabilités de plus en plus nombreuses et à jouer le rôle qui lui revient dans le projet de REM.

Des investissements de 333 millions de dollars sur la même période permettront également de soutenir le financement, d'augmenter l'offre de services de transport collectif et de bonifier le soutien au transport adapté dans toutes les régions du Québec.

Dans cette même veine, le gouvernement dévoilera, au cours de la prochaine année, une politique de la mobilité durable couvrant tous les modes de transport, soit le transport collectif et actif et les transports maritime, ferroviaire et aérien, en complémentarité avec les interventions menées sur le réseau routier.

#### **Le gouvernement accroît ses investissements dans les véhicules électriques**

Dans le but de favoriser la transition vers une économie sobre en carbone et l'atteinte des objectifs que le gouvernement s'est donnés en matière d'électrification des transports, le Plan économique du Québec prévoit des investissements totalisant 82 millions de dollars visant :

- à permettre un rabais pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ lors de l'acquisition d'un véhicule électrique par l'entremise du programme Roulez vert;
- à permettre l'acquisition de près de 10 000 véhicules électriques neufs supplémentaires d'ici le 30 juin 2018;
- à mettre en œuvre un projet pilote pour encourager l'acquisition de véhicules d'occasion entièrement électriques.

**Citations :**

« Le transport collectif constitue un service essentiel pour l'ensemble de la société et est bon pour l'économie. Je suis fier de pouvoir confirmer aujourd'hui notre appui à trois grands projets porteurs pour le Québec en matière de mobilité durable : le REM, le SRB et le prolongement de la ligne bleue. »

« Grâce à l'appui financier annoncé aujourd'hui à l'ARTM, nous nous assurons que les contributions municipales demeurent au même niveau. »

« Aussi, nous favoriserons le développement des réseaux dans les régions du Québec en bonifiant l'aide aux organismes de transport collectif régional et l'aide au transport adapté. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances du Québec*

**Faits saillants :**

- engagement dans trois grands projets dans la métropole et dans la capitale nationale, soit le REM, le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et le SRB Québec-Lévis;
- investissements de près de 1,5 milliard de dollars dans le transport collectif pour la mise en place de l'Autorité régionale de transport métropolitain et pour appuyer davantage les organismes de transport collectif dans toutes les régions du Québec;
- soutien additionnel de 82 millions de dollars pour l'électrification des transports qui permettra notamment un rabais pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ lors de l'acquisition d'un véhicule électrique par l'entremise du programme Roulez vert.

**Lien connexe :**

Fascicule *Transport collectif – Des initiatives majeures pour favoriser la mobilité durable* :  
[http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718\\_TransportCollectif.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/Budget1718_TransportCollectif.pdf)

– 30 –

**Source :**

Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270

